



Communiqué de presse: Child Focus s'investit dans la kids-ID

20 mars 2009

La kids-ID est un nouveau document de voyage et d'identité moderne pour tous les enfants de moins de 12 ans. Cette carte comprend entre autres un microprocesseur (puce électronique), un accès au système d'appels téléphoniques en cascade Allô Parents / Hallo Ouders via un numéro de téléphone unique, ainsi que le numéro de registre national. La kids-ID est obligatoire pour tous les enfants qui voyagent en dehors des frontières du pays.

Child Focus se réjouit du lancement de cette Kids-ID, même si pour l'instant, elle n'a lieu que sur base volontaire. Pour l'histoire, Child Focus est à l'origine du concept initial « Allô Parents », commercialisé sous forme de badges par Belgacom et la société de marketing liégeoise Fresh entre 2004 et 2007 : quelque 100 000 parents ont fait l'acquisition de ces badges inhérents à ce système. Aujourd'hui, ces différents partenaires cèdent, avec plaisir et dans l'intérêt de tous les enfants, les droits d'utilisation du concept aux pouvoirs publics. Vous trouverez toutes les informations concernant le fonctionnement d'Allô Parents sur www.alloparents.be.

En 2006 et 2007, Child Focus a conseillé les pouvoirs publics (SPF Intérieur, Fedict, registre national...) sur la méthode, la communication et l'utilisation ciblée du dispositif Allô Parents durant tout le projet pilote mené dans six villes et communes de Belgique

L'évaluation positive de cette période pilote a incité le gouvernement à généraliser la kids-ID à l'ensemble du pays. Il s'est dès lors engagé à prendre à sa charge les 4 euros liés au coût de production de la carte. Une décision que nous ne pouvons que saluer. Le citoyen ne paiera donc que 3 euros, un prix en principe à la portée de (quasiment) toutes les bourses. Cet élément revêt une importance capitale car ce sont les groupes les plus vulnérables de la société qui sont le plus souvent confrontés aux situations à risques.

Child Focus au bout de la cascade

Le dernier numéro de la cascade d'appels téléphoniques du système Allô Parents est par défaut le numéro d'urgence 110 de Child Focus. Lorsque nos opérateurs reçoivent un appel – émis ou non par le dispositif Allô Parents – d'une personne qui a pris sous son aile un enfant perdu ou en danger, une procédure spécifique est mise en œuvre automatiquement : un maximum de données sont récoltées (nom de l'appelant, nom de l'enfant, localisation précise, circonstances susceptibles d'être pertinentes...). De même, la personne est encouragée à prendre contact avec le bureau de police de sa région ou avec tout autre service de secours. Si nécessaire – par exemple, l'enfant parle une langue que l'appelant ne maîtrise pas – les opérateurs entreront, si possible, directement en communication avec l'enfant. Ensuite, les opérateurs contacteront eux-mêmes la police ou les services de secours pour s'assurer que le message est transmis et suivi de près. Les moyens techniques (enregistrement de la conversation, du numéro d'appel...) employés par défaut garantissent qu'aucune donnée ne se perd. L'expérience des badges Allô Parents et du projet pilote kids-ID démontre que cette procédure ne devra – heureusement – être que rarement appliquée.

Une petite aide pour les parents responsables

La puce électronique (microprocesseur) intégrée dans la carte peut également accroître la sécurité. Elle comprend exactement les mêmes données que celles inscrites sur la carte – la date de naissance également. Un lecteur de cartes relié à un PC permet en principe de créer des salles de discussion (*chatrooms*), des sites de réseau social, etc., qui ne sont, théoriquement accessibles, qu'aux titulaires d'une carte d'identité ayant moins d'un certain âge prédéfini (10, 12, 14 ans, etc.). La large diffusion de cette carte d'identité électronique est un facteur de succès crucial : ce type d'initiative ne peut réussir que si un nombre très élevé, pour ne pas dire la totalité des enfants peut y avoir accès. Bien entendu, il convient de veiller à la notoriété et à l'attractivité de la Kids-ID auprès des enfants. Pour y parvenir, Child Focus est entré en contact avec www.kidcity.be (un site Internet très prisé des jeunes enfants, sous la gestion de Belgacom-Skynet). Kidcity a marqué son accord de principe en vue d'une participation au projet kids-ID.

Le risque existe que les parents considèrent la kids-ID comme un moyen 'high-tech' de favoriser la sécurité et lui fasse confiance les yeux fermés. Or, ce n'est certainement pas l'objectif. Il s'agit d'un encadrement leur permettant de prendre plus facilement leurs responsabilités. L'utilisation de la carte pour un usage responsable d'Internet doit toujours aller de pair avec une communication et un dialogue ouvert entre le parent et l'enfant. C'est donc la combinaison judicieuse entre cette aide technique et l'éducation/ dialogue qui mènera à davantage de sécurité. Allô Parents n'est qu'un instrument permettant de venir plus facilement en aide aux enfants. La responsabilité civile prime toujours. La sécurité des enfants nous concerne tous.

Perspectives d'avenir

Child Focus veut encourager le public à utiliser de manière effective la kids-ID et le dispositif Allô Parents. L'activation du système Allô Parents ne requiert pas nécessairement l'achat de la carte, les numéros de téléphone et de registre national suffisent. Ces données peuvent être mentionnées sur n'importe quel support (vêtements, badges, bracelets, autocollants...). Nous espérons que les entreprises, les organisateurs d'événements, les mouvements de jeunesse et tous les autres acteurs de la société concernés verront l'utilité de ce service. Quant à nous, nous sommes disponibles en permanence pour contribuer à sa réussite.

Nous lançons dès lors un appel aux entreprises actives sur Internet et aux médias qui s'adressent aux enfants afin qu'à moyen terme, ils intègrent la carte dans le cadre des moyens proposés pour un usage sûr d'Internet par les enfants. Voir aussi : www.clicksafe.be

Lors du projet pilote, nous avons observé un intérêt important de la part des médias étrangers pour le système d'appels téléphonique en cascade. Un intérêt qui prouve les nombreuses perspectives d'avenir de ce concept.

Child Focus plaide dès lors pour que l'Etat impose l'utilisation de la carte pour tous les enfants de moins de douze ans, aux mêmes conditions avantageuses pour les parents.

Le dispositif Allô Parents pourrait en outre s'avérer utile – sous un autre nom – à d'autres groupes cibles tels que les personnes placées sous minorité prolongée, les personnes handicapées ou les personnes âgées souffrant de troubles de la mémoire. Ces groupes ne relèvent certes pas de notre champ d'action puisque notre mission se limite en principe aux enfants et aux jeunes, mais nous serions ravis de voir le gouvernement envisager l'extension du projet – toujours sur la base d'un engagement volontaire des citoyens.

Informations complémentaires : Dirk Depover, porte-parole de Child Focus, +32 476 959504.